

ABONNEMENTS.

Un mois... 4 fr.
Trois mois... 11 »
Par la poste... 15 »
Un No... 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ANGLETERRE. — Londres, 28 mars.

On lit dans le Courier : Plusieurs journaux du matin en annonçant que le Sénat belge avait adopté la loi qui autorise le roi à accepter le traité proposé par la conférence de Londres, ont commis une grave erreur en ajoutant que ce vote du Sénat serait suivi de la signature immédiate du traité par le roi Léopold. La marche que doit suivre le gouvernement belge, c'est de faire notifier à la conférence par son ambassadeur, que S. M. le roi des Belges a été autorisé par les chambres à adhérer au traité. Tous les points essentiels de ce traité sont trop clairs, trop bien définis pour pouvoir donner lieu à aucun mal entendu, mais quelques-uns des points secondaires, demandent à être clairement expliqués avant que le traité puisse être signé.

L'article qui concerne la navigation de l'Escaut est un de ceux qui est encore le sujet de négociations. Le droit sur tous les vaisseaux qui entrent dans ce fleuve est fixé à un florin 50 cents par tonneau; ce principe est admis par les deux parties, mais le traité ne sera pas signé jusqu'à ce que le mode de perception de ce droit ait été clairement expliqué et stipulé.

Il a déjà été convenu que le droit sera payé non à Flessingue, mais à Anvers. C'est un avantage important pour le commerce, qui le doit, croyons-nous, en grande partie à notre ministre des affaires étrangères. Cependant le gouvernement belge désire décharger le commerce de sa principale rivière de ce péage onéreux, en le rachetant par le paiement annuel d'une somme déterminée; et jusqu'à ce que la Hollande ait rejeté ou accepté cette proposition, il est évident que le traité ne peut être conclu.

Nous avons la satisfaction de dire que de sérieuses difficultés pour la prompte ratification du traité ne sont pas à craindre; mais il est impossible, telle promptitude qu'on y mette, qu'il puisse être signé et ratifié avant trois semaines.

Dans la chambre des communes, séance d'hier, sir Canning a demandé des explications sur les dernières nouvelles reçues des Etats-Unis, relativement à la question territoriale dans l'état du Maine.

Lord Palmerston a répondu que pour le moment il ne pouvait, sans manquer à la réserve que lui impose son devoir, donner aucune explication sur cette affaire, mais qu'il était convaincu que le gouvernement des Etats-Unis n'a pas moins de désir que le gouvernement anglais de voir terminer d'une manière satisfaisante toutes les questions incidentes aussi bien que la question principale, et de ne pas interrompre les relations amicales qu'il est dans l'intérêt des deux pays, de maintenir.

Cet incident n'a pas eu de suite. Lord John Russell a ensuite annoncé que pour la convenance de plusieurs membres, il remettrait au 15 avril au lieu du 11 sa motion relative au gouvernement de l'Irlande. Il a aussi annoncé que le 22 il présenterait des mesures pour le gouvernement futur du Canada.

Des lettres de la Vera-Cruz, du 27 février dernier, portent que Santa-Anna, par un retour qu'expliquent du reste suffisamment ses antécédents, se prononce maintenant en faveur de la paix et déclare que le gouvernement mexicain peut accepter les propositions de M. Paakenbam, il est parti pour Mexico, après avoir déclaré que 3 jours après son arrivée il y aurait solution.

Hier après-dîné une nouvelle irruption d'eau a eu lieu dans le tunnel sous la Tamise : Cet accident va causer un nouveau retard de 16 jours dans les travaux. Les ouvriers au travail ont pu heureusement s'échapper. D'immenses quantités d'argile ont été immédiatement conduites sur la place de l'éboulement.

Un des pairs d'Angleterre, lord Lynedoch, est âgé de 102 ans, et sa santé est telle encore qu'il voyage maintenant en France.

FRANCE. — Paris, le 29 mars.

On lit dans le Nouvelliste : « On disait hier au soir, à cinq heures, que les efforts de M. le maréchal Soult, réunis à ceux de M. le duc de Broglie, étaient enfin parvenus à composer une administration. Voici la liste qui circulait :

Feuilleton.

LE HAREN DU PACHA DE WIDDIN.

(Suite et fin. — Voir notre n° du 29 mars.)

Je confesse naïvement que mon cœur fut un peu ému quand je me sentis sur le point d'entrer même dans une très-courte intimité avec des personnes de mon sexe, dont les mœurs, les habitudes, la langue, les idées et aussi la toilette différaient si essentiellement de tout ce que nous voyions au milieu des populations chrétiennes. Les trois épouses de Hussein, traînées sur des chariots arabes, précédées d'une façon de piqueur noir qui galopait ventre à terre, pénétraient alors dans la cour intérieure du harem, et descendait à l'entrée de l'escalier de la galerie. Notre cortège reflua vers cette partie de l'édifice. Le noir sauta de son cheval, monta rapidement quelques marches, et nous fit une grimace horrible pour nous inviter à le suivre. C'est le chef de six eunuques attachés au harem, le personnage important de cet établissement. Sous les auspices de ce haut fonctionnaire, nous traversâmes la cour, et nous fûmes introduites dans un édifice parallèle à celui d'où nous sortions, et qui est occupé par les appartements des femmes. Je me rappelai involontairement Lalla Dook et les ballades de Thomas Moore. La première créature humaine qui s'offrit à nos regards dans ce lieu sacré fut une soubrette, dont les doigts, garnis de bagues, préparaient le thé à l'anglaise, avec des tartines de beurre, comme dans une soirée de famille de la cité. Quel désenchantement ! Cette antichambre était remarquable par une foule de cages dorées qui pendaient au plafond, et dans lesquelles chantaient des serins de Canarie. Mais ce qui acheva de donner tort à Thomas Moore et à Lalla Dook, ce fut un magnifique piano à queue, de Pleyel, qui tenait la singulièrement sa place entre un faisceau d'armes égyptiennes et un jet d'eau en plein parquet, à la manière des habitations chinoises. Mon imagination poétique se remit en travail.

M. le maréchal Soult, président du conseil, à la guerre, M. le duc de Broglie aux affaires étrangères, M. Passy à l'intérieur, M. Humann aux finances, M. l'amiral Duperré à la marine, M. Sauzet à la justice, M. Duchâtel au commerce, MM. Teste ou Cunin-Gridaine à l'instruction publique.

La question de la présidence de la Chambre n'était pas encore réglée et il y avait incertitude pour savoir si l'on donnerait la présidence à M. Guizot sur M. Dupin.

M. de Broglie n'avait accepté, disait-on, le portefeuille des affaires étrangères que pour la durée de la session.

Un grand nombre de députés étaient réunis aujourd'hui dans la salle des conférences. La composition du ministère projeté a excité, nous devons le dire, beaucoup de surprise et rencontré beaucoup d'incrédulité.

MM. les députés de la gauche doivent se réunir ce soir chez M. Odillon-Barrot pour aviser aux besoins de la situation.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que rien de positif n'est encore arrêté sur la combinaison annoncée à la chambre, et que nous indiquons plus haut.

On lit dans le Messager :

M. le maréchal Soult a eu ce matin avec le roi une entrevue qui a duré près de trois heures.

On assure que la visite du maréchal avait pour objet de proposer au roi une combinaison ministérielle dans laquelle entreraient, sous sa présidence, MM. de Broglie, Duchâtel, Humann, Cunin-Gridaine, Passy, Sauzet, et M. Dufaure.

Dans cette combinaison, la présidence de la chambre serait réservée à M. Guizot.

L'amalgame de pareils noms porte en soi le démenti de la nouvelle. Est-il probable que le maréchal Soult, qui a refusé hier, à la demande du roi, à la demande des députés, à la demande, on peut le dire, du pays, de présider un cabinet puissant et homogène, allât proposer au roi de former une combinaison avec un assemblage si disparate, et s'offrir à présider un cabinet qui ne serait qu'une réunion de transfuges, car il y a des hommes de tous les partis, et point de chefs, sinon un seul. Cela n'est pas supposable.

On disait encore que M. Dupin avait refusé de faire partie de ce ministère.

Si une telle proposition a été faite à M. Dupin, nous sommes très-persuadés qu'il l'a rejetée. Mais cela seul aurait indiqué au maréchal la conduite qu'il devait tenir, si le maréchal avait eu besoin de cet exemple.

Nous sommes portés à croire que la visite du maréchal aurait eu plutôt pour objet de revenir sur les arrangements dont il était question hier.

On lit dans le Journal des Débats :

On assure, en effet, que des démarches ont été faites aujourd'hui dans le but de former la combinaison dont parlent les deux journaux du soir.

Nous ne savons pas positivement quel progrès ont pu déjà faire les négociations commencées.

Toutefois le bruit courait assez généralement ce soir qu'il était peut-être permis d'en attendre quelque résultat.

Le Constitutionnel dit que rien n'était terminé hier soir, et il ajoute :

« On a fait aujourd'hui les instances les plus vives auprès de M. Dupin pour le déterminer à entrer dans le ministère semi-doctrinaire dont il est question. Nous pouvons affirmer que M. Dupin a répondu à ces instances par le refus le plus formel. M. Dupin n'a jamais consenti qu'à entrer dans un ministère centre-gauche. »

M. Dufaure s'est formellement refusé à entrer dans la nouvelle combinaison ministérielle.

Le Journal général, n'ajoute rien aux nouvelles du Messager.

Les autres journaux du matin disent positivement que cette combinaison semi-doctrinaire ne se réalisera pas, et que M. Dufaure et M. Passy se sont refusés d'en faire partie.

M. Thiers est fort désappointé de ce que le maréchal Soult veuille maintenant faire un ministère sans lui. Voici les plaintes que nous a fait parvenir le Constitutionnel.

« L'exclusion de M. Thiers, prononcée par M. le maréchal Soult et M. le duc de Broglie, est un fait véritablement incompréhensible. En effet, dès que M. le maréchal Soult a été appelé

par le roi, son premier mot a été qu'il ne comprenait pas un cabinet parlementaire sans M. Thiers. M. le duc de Broglie a dit exactement la même chose, même après la rupture de la combinaison centre gauche qui devait être présidée par M. le maréchal Soult. Et maintenant ce sont MM. le maréchal et le duc de Broglie qui font eux-mêmes ce qu'ils avaient regardé comme impossible, un cabinet sans M. Thiers.

Les dissensions qui se sont élevées entre M. le maréchal Soult et M. Thiers, n'ont pas apparemment changé l'état de l'opinion publique et la majorité parlementaire. Et, il faut le dire, si ce déplorable désaccord avait modifié le sentiment de la chambre, il est très-probable que ce ne serait pas au désavantage de M. Thiers. Car enfin, que peut-on reprocher à M. Thiers ? d'avoir insisté sur une question de choses; quoi de plus honorable que cette conduite ? La proposition, présentée par le cabinet tout entier, avait été repoussée. De là la rupture. La proposition a été acceptée depuis, et c'est alors que M. le maréchal Soult s'est refusé à une conciliation. M. Thiers avait rompu pour un principe. M. le maréchal, malgré les sollicitations du centre gauche et de l'opposition constitutionnelle, a maintenu la rupture. Pourquoi ? pour une susceptibilité d'amour-propre, laquelle n'était pas motivée; et cela est si étrange dans un homme dont la position est si élevée que naturellement on n'a pu considérer cette inflexibilité de résistance comme une chose concertée de longue main.

En résumé, M. Thiers était de l'aven de tout le monde, le ministre nécessaire. Il avait été reconnu comme tel par M. le maréchal Soult et M. le duc de Broglie. Il avait été appelé à ce titre par le roi, et les négociations ont été menées de telle sorte, qu'on veut les faire aboutir à un cabinet dont le principe serait l'exclusion de M. Thiers. Ce résultat final n'indiquerait-il pas trop clairement que c'était là la pensée intime des deux commencent ? »

Lord Brougham vient d'arriver à Paris. Une de ses premières visites a été pour son ami M. Dupin aîné, l'ex-président de la chambre.

La promenade de Longchamps, qui avait été assez peu fréquentée hier, l'a été encore moins aujourd'hui. A deux heures, au moment où l'on se préparait à sortir, le temps s'est obscurci d'une manière effrayante; des éclairs ont sillonné la nue et bientôt deux coups de tonnerre ont éclaté. A partir de ce moment, la pluie n'a pour ainsi dire pas cessé, et l'on n'a vu à la promenade que quelques équipages clairsemés.

On lit dans le Memorial bordelais du 26 mars :

« D'après les renseignements les plus authentiques, je suis à même de démentir les bruits qui circulent sur des négociations avec l'Autriche pour l'alliance d'un archiduc avec la reine Isabelle II. Rien de plus faux que ces rêves diplomatiques dont on connaît bien la source. Ce qui est bien certain, c'est que des communications politiques fort importantes existent entre le cabinet de Madrid et les cours de France et d'Angleterre au sujet du Mexique et des autres colonies espagnoles de l'Amérique. »

Le huitième anniversaire de la révolution nationale dans les provinces polonaises a été célébré le 25 mars. A midi, les réfugiés polonais se sont réunis dans l'église de Saint-Germain-des-Près, auprès du tombeau de Jean-Casimir, roi de Pologne; un ecclésiastique polonais a dit la messe, et des prières patriotiques ont été récitées et chantées. A six heures du soir, un modeste repas a eu lieu aux Bains-Chinois. Parmi les étrangers de distinction on remarquait un des plus illustres orateurs de la chambre des pairs.

Les toasts suivans ont été portés : A l'indépendance de l'ancienne Pologne; aux martyrs de sa sainte cause; aux Polonais, dont le premier amour est celui de la patrie; au général Dembinski, qui s'est illustré en Lithuanie au milieu des plus grands dangers; aux poètes de la Pologne qui se distinguent tous par leur religieux patriotisme; à l'union la plus intime des Polonais. La plus franche cordialité a caractérisé cette réunion patriotique, à la présidence de laquelle a été appelé M. le comte de Plater.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 31 mars.

Bruxelles, le 31 mars. — (5 heures) — La stagnation possible, les cours sont faibles, toujours par la même cause, c'est-à-dire l'incertitude sur le ministère français. On ne croit pas à des dangers sérieux produits par le

« Fille de la musique, danse-nous vite ta chanson, toujours nouvelle et toujours gaie, etc. »

En 1828, une bayadère de Shiraz, appelée Touti, fut élevée, du rang le plus humble parmi les danseuses des rues, à la première place dans le sérail du roi de Perse. Touti est le nom d'un perroquet pour lequel les Hindous ont une profonde estime, et qui occupe toujours un emploi fatidique dans leurs romans de mœurs. La chronique rapporte qu'un grand monarque arabe entretenait dans le corps d'un Touti un esprit très-amusant, qui, sous cet habit loquace, venait lui conter des histoires pour charmer les ennemis du trône. Cet esprit, ou étala, n'avait point paru à la cour de Perse depuis long-temps, sans doute parce que la couronne est aujourd'hui fort douce à porter dans ce royaume; il plut au monarque régnant de le retrouver dans la personne de la jolie nautch dont nous parlons, et comme les souverains de la Perse sont encore absolus, malgré les Russes et malgré les Anglais, la fantaisie du roi fut imposée à la nation. Touti régna dans ces derniers temps à Shiraz. La Taglioni de l'Orient fut pour ce prince « un océan où tous les fleuves de la pensée se précipitaient; les empires de l'Inde et de la Chine ne valaient pas un éclair de ses yeux; l'ondoyant cyprès imitant le feu de sa taille; les fleurs du Nagacésara, les plus belles du Tropique, qui ornent le carquois de Camadéva; étaient moins belles que le duvet de ses joues; elle était formée par les mains du Créateur avec la terre du paradis et l'eau d'immortalité; ses embrassemens ressemblaient aux caresses qu'un rayon lunaire prodigue au nuage sur lequel il s'élofond, etc. »

Telles étaient les expressions emphatiques du Karabie, en me donnant ces détails avec un feu que je m'étonnais de rencontrer dans un juif si ferré sur le Talmud. C'était pour moi une façon très-agréable de me distraire en attendant que les épouses du pacha eussent quitté leur toilette de promenade et mis une parure digne de la réception qu'elles comptaient me faire. Entre femmes, on se pardonne et on comprend ces coquetries. Le ha continuait sous mes regards; mais il était fort pâle et fort insignifiant; on avait l'air de réserver les danses choisies pour l'heure de l'entrevue.

Taza-be-taza, no-be-no, etc., etc.

et qu'on peut traduire par



concert, en se tirant un coup de pistolet dans la bouche. La balle a traversé la tête et ce malheureux n'en est pas mort; il a été transporté à l'hôpital St-Jean dans un état déplorable.

On lit dans le Journal des Flandres: Dans la matinée d'hier, des pêcheurs ont pris un énorme esturgeon dans un bras de l'Escaut, à vingt pas de la porte de Bruxelles. Il a fallu trois hommes pour le transporter au marché.

Mlle. Pauline Garcia s'est fait entendre mardi au théâtre du Gymnase, à Paris. La représentation se donnait au bénéfice de Mme. Volny. M. de Bériot et Mme. Cinti-Damoreau ont embellie cette soirée du concours de leur talent.

CHEMINS DE FER EN EUROPE.

Voici une revue rapide des différentes lignes de chemins de fer qui existent ou qui se construisent dans les principaux États de l'Europe, l'Angleterre et la Belgique exceptées, avec indication du mode d'exécution.

L'Autriche possède un chemin de fer entièrement achevé, d'environ cinquante lieues de long, qui s'étend dans l'Autriche supérieure, des salines de Gmunden-par-Lintz jusqu'à Budweis, en Bohême.

En Prusse comme en Russie, l'industrie particulière est chargée de construire les chemins de fer. Un décret récent (26 novembre 1858) règle les différentes conditions qui se rattachent à ces entreprises.

Dans le nord on établira des lignes: 1° De Hanovre et de Brunswick à Harburg sur l'Elbe; 2. De Hanovre à Brème sur Lweser; 3° De Brunswick vers le Hartz, en évitant le territoire prussien; 4° De Linbourg vers l'Elbe dans la direction de Boizenbourg.

Dans le sud de l'Allemagne, le gouvernement bavarois a choisi Augsburg pour centre d'un système. Des rayons se dirigeront vers le lac de Constance, vers Bamberg jusqu'au canal de Louis, pour se lier ensuite au réseau saxon.

Dans le royaume de Prusse on fait des lignes de Berlin à Hambourg et à Magdebourg; la voie de Berlin à Potsdam qui va joindre la ligne de Dresde à Leipzig, ainsi que celle de Berlin à Stettin et de Magdebourg à Leipzig, sont en cours de construction.

rose, avec la même profusion de diamans et de perles. Elle avait à ses côtés, sur un tapis, un charmant enfant, Ali-Bey, qui est son fils, et qui ne ressemble pas mal à un poussah chinois.

Toutes ses parties devinrent successivement l'objet d'un examen rapide, mais attentif; le cercle était silencieux. Ce qui excita au plus haut degré la surprise et les cris de joie des femmes du harem, le croirait-on? ce furent mes gants.

Je me trouvais seule avec Mme. ampugnani et la Karâte; la scène orientale dans laquelle nous venions de jouer un rôle nous éblouissait toujours de sa ravissante Haïdeé ne nous paraissait plus un poétique mensonge.

de voir que les houris du pacha ne savaient pas bien de qui je voulais parler! Mais pendant la danse, la duègne, en buvant son café, me demanda d'un air grave, s'il fut vrai que Napoléon était mort à Sainte-Hélène?

et viendra se mettre en communication avec le chemin de fer de Ferdinand sur le territoire autrichien, chemin qui est à peu près terminé.

En Hollande, la ligne d'Amsterdam à Harlem est poussée avec une grande activité. Deux autres chemins sont encore projetés: l'un de Rotterdam à Kembochure du Rhin, et l'autre qui ne serait que le prolongement de celui de Harlem, viendrait toucher à la frontière prussienne.

En Sardaigne, le chemin de Turin à Gènes, qui deviendra si important pour le commerce de la Suisse et de la Savoie, est autorisé depuis longtemps par le gouvernement sarde, et on y travaille depuis environ un an.

On voit que l'Allemagne, l'Autriche et la Prusse sont comparativement beaucoup plus avancées sous le rapport des chemins de fer que la France. Le moment n'est peut-être pas éloigné où on franchira la distance entre la Baltique et Venise sur des chemins de fer.

Le mode financier appliqué à ces différentes constructions, n'est pas absolument le même partout. En Russie, les entrepreneurs prennent possession des terrains même avant l'expropriation en déposant le prix approximatif de la propriété dont ils s'emparent.

En Prusse comme en Russie, l'industrie particulière est chargée de construire les chemins de fer. Un décret récent (26 novembre 1858) règle les différentes conditions qui se rattachent à ces entreprises.

En Autriche, les concessions se sont faites pour cinquante ans sans fixation de tarifs. En Bavière, on a exigé des compagnies que les constructions pour tout le royaume fussent uniformes, même dimension et même écartement des rails pour tous les chemins de fer.

Pour le chemin de Naples à Nocera et à Castellamare, les entrepreneurs ont été obligés de fournir un cautionnement en argent, et dans le cas où la ligne ne serait point convenablement entretenue, le gouvernement se chargerait de cet entretien en prélevant les dépenses qui en résulteraient sur les produits.

En France, pays constitutionnel par excellence, on a bien autre chose à faire qu'à s'occuper de chemins de fer. On fait des coalitions et des ministères; on discute sur le centre droit et le centre gauche, sur la différence qui existe entre régner et gouverner et on se garde bien de laisser à un ministre le temps de mourir un projet, parce qu'il faut que chacun soit ministre à son tour.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 31 MARS 1859.

Naissances, 2 garçons, 4 filles. Décès, 2 garçons, 1 fille, 2 hommes, 5 femmes, savoir: G. Claire, âgée de 46 ans, forgeon, faubourg Ste-Walburga, veuf en 2e.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Aujourd'hui lundi, 1er avril, la dernière représentation du SONNEUR DE ST-PAUL, drame en un acte, précédé d'un PROLOGUE. M. ET Mme GALOCHARD, vaudeville.

Jeudi 4 avril, au bénéfice de M. Paul Canut, la première représentation de LEONCE, drame-vaudeville en trois actes.

Incessamment FRA-DIAVOLO, opéra en trois actes. — M. Auguste Sansé remplira le rôle du marquis.

ANNONCES.

L'EPOUSE JANNE-JANSSEN,

A l'honneur d'informer les dames de son RETOUR DE PARIS. Elle a TRANSFÉRÉ SA FABRIQUE DE CHAPEAUX DE PAILLE au PASSAGE LEMONNIER, n. 52, où elle a établi un MAGASIN de MODES et NOUVEAUTÉS, qui sera OUVERT JEUDI 4 courant.

On s'y occupera comme par le passé du lavage des Chapeaux de Paille et des réparations nécessaires, au prix les plus modérés. 585

MAGASIN DE Soieries et d'Indiennes, RUE DE LA RÉGENCE, N. 4.

Mlles NALINNE, sœurs, viennent d'acheter à Paris une partie de CINQ CENTS Robes de Mousseline-Laine, pure Laine première qualité à 1 fr. 50 et fr. 175 l'aune, ainsi qu'un GRAND ASSORTIMENT de Soieries en tout genre à très-bas prix.

Mme GILLON-NOSSENT, RUE PONT-D'ISLE, N° 52.

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir de PARIS un BEL ASSORTIMENT de MOUSSELINE-LAINE et D'INDIENNE qu'elle peut offrir à des prix très-avantageux; elle recevra tous les mois ce qui paraîtra de nouveaux en ce genre. 566

FAILLITE de la dame E. SOMMER, MAGASIN, PLACE VERTE, A LIÈGE, N. 780.

LUNDI 8 avril 1859, et jours suivans, à 2 heures de relevée, les syndics provisoires à la faillite de la dame E. SOMMER, feront procéder au magasin de la faillie. Place Verte, à Liège, n. 780, par le ministère de M. GILKINET, notaire à Liège,

VENTE PUBLIQUE AUX ENCHÈRES DES MARCHANDISES

de ladite faillite, consistant notamment en schals, foulards, cachemirs, satins, crêpe de Chine, tartans, cabyles, etc. Bois, bonnets, gilets, mitaines, caleçons, jupons et quantité d'autres articles de bonneterie en laine ou coton, etc.

A LOUER

POUR EN JOUIR PRESTEMENT, UNE MAISON DE CAMPAGNE

Avec remise, écurie, jardin entouré de murailles, bosquet et autres dépendances, située à SAIVE, à une demi lieue de la station du chemin de fer à Waremme.

dernière qui se laisserait voir, et elle agitait encore son écharpe de pourpre, m'envoyant des baisers avec la main, quand les créneaux de la forteresse disparurent à nos yeux.

Je me trouvais seule avec Mme. ampugnani et la Karâte; la scène orientale dans laquelle nous venions de jouer un rôle nous éblouissait toujours de sa ravissante Haïdeé ne nous paraissait plus un poétique mensonge.

de voir que les houris du pacha ne savaient pas bien de qui je voulais parler! Mais pendant la danse, la duègne, en buvant son café, me demanda d'un air grave, s'il fut vrai que Napoléon était mort à Sainte-Hélène?

